

CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2021 OU LE *VADE-MECUM* POLITIQUE DE BLANQUER

LA CIRCULAIRE DE RENTRÉE VOUDRAIT ENTÉRINER LES DEMI-JAUGES ET L'HYBRIDATION DES COURS

« tous les établissements mettront donc en place un plan de continuité pédagogique sur la base des plans déjà publiés au niveau national, pour assurer la continuité des apprentissages dans l'hypothèse où la circulation particulièrement active du virus ou toute autre situation obligerait à prendre des mesures ciblées (fermeture ponctuelle ou réduction de la jauge des élèves accueillis). Ce plan devra comporter un volet organisationnel, un volet pédagogique et un volet numérique. »

Les professeurs seraient utilisables tout le temps, le ministre profite d'un an et demi de pandémie, alors que tout le monde veut revenir en présentiel. La revendication que Blanquer semble oubliée, la restitution des postes qu'il a supprimé, comme ont été supprimé les lits dans les hôpitaux. Alors, il a bon dos, ce plan de continuité pédagogique qui l'arrange, moins les élèves sont en cours, moins de professeurs sont là. Et cela permet d'imposer le « distanciel » et la « continuité pédagogique » et les 1 800 suppressions de postes. Le ministre joue le distanciel, une année de plus, pour masquer les suppressions réelles de postes. Le distanciel remplacerait les professeurs nommés statutairement. Comme il se refuse à restituer les postes, à ouvrir le recrutement en tant que de besoin, il prévoit dès la rentrée, le distanciel.

Ce n'est pas ce que veulent les personnels, ce n'est pas ce que veulent les lycéens, les collégiens et leurs parents : le SNFOLC, à leurs côtés veulent des cours, dans des classes, avec leurs professeurs et non pas comme le dit le ministre dans sa circulaire de rentrée « Adapter l'acquisition des premiers mois de l'année scolaire afin de consolider les apprentissages et de tenir compte des retards induits par la crise sanitaire ».

Le gouvernement a donné 600 milliards pour les entreprises, et pour l'éducation quelques miettes de salaires et toujours sans augmentation du point d'indice, et rien dans un plan d'ampleur pour le recrutement des professeurs, CPE, administratifs, personnels sociaux et Psy-en.

L'instruction ne se négocie pas, tout comme la santé, on veut des postes et des lits

LE MINISTRE LE DIT : « PARACHEVER LA RÉFORME DES LYCÉES »

Elle a bon dos la réforme du lycée validée par certains ou son comité de suivi. Ce que les mobilisations des personnels en cette fin d'année disent, dans toutes les AG, c'est le retrait de la réforme du lycés, du baccalauréat et de Parcoursup.

Le SNFOLC n'a jamais participé depuis le début à la remise en cause du bac, aux disciplines, au premier grade universitaire et donc au comité de suivi.

Dès le départ, les conclusions de Mathiot validées par Blanquer et son contrôle continu validaient une réforme jupitérienne où le bac ne pouvait plus exister et que la pression contre les professeurs deviendrait force de loi. Ce que le ministre a ériger, avec deux ans de comité de suivi c'est un bac qui n'est plus un diplôme national, c'est un bac où chaque lycéen est obligé de se vendre dans Parcoursup ; obligé de se vendre pour trouver un master.

Car contrairement à ce que dit le ministre, « Les élèves se sont massivement emparés de la réforme du lycée général et technologique, notamment de la possibilité de choisir des spécialités différentes », ils refusent car ils veulent un avenir.

Le ministre loin de se caler sur l'instruction, la défense de l'Ecole de la République permettant à tous de réussir choisit ses propres orientations. Il choisit d'agir contre les personnels, et la jeunesse.

Alors, plus que jamais, dans la période du bac, de la prérentrée, on se réunit!

Un préavis de grève a été déposé pour couvrir toutes les situations.



